

Constitution d'un réseau écologique sur la commune de Muttersholtz

Identité du territoire



Localisation : Muttersholtz

Superficie : 12,67 km²

Population : 1 719 habitants ;
136 hab/km²

Spécificités du territoire :

Muttersholtz se situe au cœur du « Ried Centre-Alsace ». La moitié Ouest du ban communal est composée d'un paysage typique de « ried », terme alsacien désignant des prairies inondables avec des haies et des arbres dispersés, dont des saules têtards. Ces prairies abritent une faune et une flore spécifiques des milieux humides. La moitié Est, plus sèche, se compose d'un openfield dominé par la culture du maïs, avec de petites zones humides dispersées. Enfin, le paysage de Muttersholtz est complété par des prés-vergers traditionnels à hautes tiges ainsi que par plusieurs forêts.

Pressions identifiées :

Gestion intensive des prairies (fauche précoce, fertilisation), monoculture du maïs, dérangement de la faune lié à une forte fréquentation du Ried de Muttersholtz.

Pour aller plus loin...

Site Internet :

<http://alsace.lpo.fr/index.php/corridors-ecologiques>

Structure porteuse de l'action :

Ligue pour la Protection des Oiseaux Alsace



Entrée Thématique	Type d'action
x Agriculture	x Identification / Cartographie
x Espèces et habitats naturels	x Restauration / Aménagement
x Milieux aquatiques et humides	x Préservation / Gestion
	x Sensibilisation / Communication
	x Concertation / Médiation
	x Suivi / Évaluation

Contexte de l'élaboration de la TVB à l'échelle du territoire

Historique de la démarche TVB

Dans le cadre du projet « corridors écologiques et micro-habitats » de la LPO Alsace, Muttersholtz a souhaité être commune pilote dans l'élaboration d'une stratégie de renforcement de sa trame verte et bleue. Ce projet a été soutenu par la Région Alsace, l'Union européenne via les fonds FEDER, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, la Fondation Veolia et la Fondation de France.

Contexte

Le programme « corridors écologiques et micro-habitats » a pour mission d'expérimenter sur le terrain différentes actions à l'échelle d'exploitations agricoles, de communes et de communautés de communes. Il se caractérise par une approche ascendante qui privilégie la concertation avec tous les acteurs du territoire. Par ailleurs, il s'inscrit dans une stratégie régionale, pilotée par la Région Alsace, qui vise le renforcement de la TVB sur l'ensemble du territoire régional.

Place de la TVB dans le projet / la stratégie du territoire

Lien avec d'autres actions et politiques

- Natura 2000 : zonage, document d'objectif et financement de mesures contractuelles.
- Agriculture : bandes enherbées le long des cours d'eau, mesures agro-environnementales pour les prairies.
- Schéma d'Aménagement et de Gestion Ecologique III, nappe, Rhin
- Gestion des cours d'eau : l'III gérée par la Région et les cours d'eau latéraux par un groupement de communes.
- Gestion de la fréquentation des sites naturels : partenariat de 6 communes du Ried dont Muttersholtz.

Inscription de la TVB dans des documents de planification ou de gestion de l'échelle régionale	Inscription de la TVB dans des documents de planification ou de gestion à l'échelle du territoire
x Stratégie régionale pour la biodiversité	x Documents d'urbanisme : prise en compte dans les projets urbanistiques (zones tampons entre les nouvelles constructions et les cours d'eau, compensation écologique de nouveaux terrains à bâtir...)
	x SAGE
	x DOCOB Natura 2000

Présentation de l'action



Territoire concerné : Ensemble du ban (territoire) communal de Muttersholtz.

Enjeux et objectifs : Contribuer à restaurer et préserver la TVB de la commune de Muttersholtz. L'objectif est aussi de montrer à d'autres élus ce qu'il est possible de faire à l'échelle communale et de leur donner envie de mener le même type d'action sur leurs communes.

Prairie alluviale du Ried de Muttersholtz
© Eric Brunissen

Identification et cartographie des continuités écologiques

Données utilisées :

- **Données cartographiques :** utilisation de la base Orthophotos IGN (SIG), de Géoportail et de Google Earth. Les cartes de la TVB produites dans le cadre du SRCE d'Alsace sont également exploitées pour situer nos actions locales dans le contexte régional.
- **Données naturalistes (espèces animales et végétales) :** Office des Données NATuralistes d'Alsace (ODONAT) et associations partenaires, Société Botanique d'Alsace, inventaires complémentaires via des prospections de la LPO Alsace (faune et flore), données bibliographiques et personnes ressources du territoire concerné...

Méthodologie d'identification de la TVB

➤ **Méthode et critères d'identification des réservoirs de biodiversité et des corridors biologiques**

La méthode d'identification des éléments de la TVB est une grille d'analyse simple du paysage à partir de photos aériennes et de sorties sur le terrain.

Dans un premier temps, l'objectif est de distinguer les éléments surfaciques, les éléments linéaires et ponctuels du paysage, déclinés pour les différentes sous-trames (herbacée, aquatique, arborée, culturelle).

Dans un second temps, il s'agit de réaliser un inventaire de la faune, de la flore et des habitats afin de localiser les sites et les espèces à enjeux.



Céillet superbe © Eric Brunissen

➤ **Hiérarchisation et priorisation de ces espaces**

A partir des inventaires, le but est de repérer les espèces et les habitats les plus menacés qui feront

l'objet d'une attention particulière et d'actions prioritaires si nécessaire. Les actions concernent toutefois l'ensemble du paysage de la commune.

Le choix et la hiérarchisation des actions font l'objet de discussions au sein d'un comité de pilotage qui rassemble les représentants de tous les acteurs du territoire. L'expérience montre que les premières actions concernent les espaces où la commune a le plus de facilités à agir (parcelles communales, zones gérées par la commune, espaces sans vocation économique, etc.).

➤ **Prise en compte des cours d'eau, des obstacles, de la fragmentation**

Le réseau hydrographique de Muttersholtz est particulièrement dense. Les cours d'eau, les fossés et la végétation riveraine constituent l'armature principale de la trame verte et bleue de la commune.

Le réseau routier (« trame grise ») est également pris en compte afin d'identifier les croisements avec les corridors écologiques identifiés.



Butome ou Jonc fleuri
© Eric Brunissen

Échelles de travail pour la cartographie :

Le travail se fait à plusieurs échelles, du ban communal jusqu'au niveau d'une parcelle dans le cadre d'un projet plus précis. Les échelles de travail vont ainsi du 1/25000^{ème} au 1/2000^{ème} environ.

Description détaillée

Dates	Étapes et opérations mises en œuvre	Outils et données mobilisés
2009	Diagnostic écologique du ban communal de Muttersholtz (identification et cartographie de la TVB, inventaire de la biodiversité, propositions d'amélioration). Travail réalisé par la LPO Alsace dans le cadre du programme « corridors écologiques et micro-habitats ».	Données cartographiques et naturalistes (cf. page précédente).
2010	Restitution officielle du diagnostic, lancement du comité de pilotage, animations, sorties sur le terrain et préparation des premières actions (étude de projets, montage de dossier de financement).	
2011	Mise en place d'une nouvelle gestion par fauche tardive sans fertilisation, sur un tronçon de la digue de protection des eaux (une partie plate, large et déjà en herbe) ainsi que sur un ancien gazon communal évoluant vers une prairie naturelle. Espace appartenant à la commune et gestion réalisée par des habitants du village ayant besoin de foin.	Partenariat via accord tacite avec un agriculteur du village.
Hiver 2011 2012	<ul style="list-style-type: none"> - Création de mares sur 5 sites différents au Sud et à l'Ouest de Muttersholtz, restauration de deux anciennes mares et taille des saules têtards voisins. Ces mares constituent ainsi un réseau de sites favorables aux batraciens, à l'avifaune des zones humides et aux libellules, obtenu par densification du nombre de leurs habitats sur un espace donné et en cohérence avec des éléments identifiés de la TVB communale. - Autour de l'espace sportif de la commune, création d'une haie sur merlon de terre de 500 m de long, avec un mélange d'arbustes autochtones et de futurs saules têtards. - Pose de deux barrières en bois pour limiter l'accès à une zone de prairie et à une forêt communale. - Communication sous diverses formes (bulletin communal, conférences de presse, inauguration officielle de la TVB de Muttersholtz le 13 octobre 2012...) 	Pas de recours aux Mesures Agro-Environnementales territorialisées (MAEt). A noter qu'il existe par ailleurs de nombreuses parcelles de prairies sur le ban de Muttersholtz avec des MAEt gérées par la Région Alsace (depuis les années 90).
2012	Location d'une parcelle communale en prairie humide au Conservatoire des Sites Alsaciens (CSA).	Bail emphytéotique

Partenaires du projet

Partenaires	Spécificités
LPO Alsace	Animation du projet : diagnostic, accompagnement des projets, etc.
Union européenne, Région Alsace, Agence de l'Eau Rhin-Meuse, Fondation Veolia environnement, Fondation de France	Financeurs
Commune de Muttersholtz	Portage politique, animation du comité de pilotage, concertation avec les acteurs locaux.
Agriculteurs	Entretien des prairies (MAEt, parcelles communales, parcelles du Conservatoire des Sites Alsaciens - CSA...). Participation (et demande de leur part) au projet de gestion de la fréquentation).

Évaluation et suivi

Modalités de suivi

Acteurs

Suivi global par le comité de pilotage de la commune : *élus, représentants des différents acteurs locaux (agriculteurs, chasseurs, pêcheurs, arboriculteurs, apiculteurs, autres associations)*.

Suivi technique de l'évolution de la biodiversité : *LPO Alsace, autres associations naturalistes régionales, naturalistes locaux.*



Visite du Ried avec des agriculteurs
© Eric Brunissen

Contenu

Suivi global : évaluation informelle (pas de questionnaire) d'après le degré de satisfaction / la perception des travaux réalisés ou des nouvelles gestions appliquées.

Suivi technique : qualité et évolution des habitats (mares, végétation riveraine, diversité d'une prairie, état écologique d'un cours d'eau...), nouvelle installation d'espèces (communes ou patrimoniales) et/ou renforcement de populations.

Fréquence d'évaluation : annuelle

Coût de l'opération et financement

Le diagnostic TVB de Muttersholtz n'a pas nécessité de prise en charge financière de la part de la commune car il s'intégrait dans un projet expérimental piloté et réalisé par la LPO Alsace, dans le cadre du programme « corridors écologiques et micro-habitats », déjà financé.

Le coût habituel pour le diagnostic d'une commune est de l'ordre de 20 000 €. En revanche, la commune a participé au financement des réalisations ultérieures.

Projets	Coût	Financeurs	Hauteur
Réalisation d'un réseau de mare	26 270 €	Agence de l'eau Rhin-Meuse	40%
		Région Alsace	40%
		Commune	20%
Réalisation d'une haie de 500 m	11 150 €	Région Alsace	40%
		Conseil Général du Bas-Rhin	40%
		Commune	20%



Haie plantée en 2012 © Eric Brunissen

A noter que le budget du programme "Corridors écologiques et micro-habitats" s'élève à 220 000 € sur 3 ans (2010-2012), englobant le diagnostic et l'accompagnement de 2 communes et 8 exploitations agricoles, l'accompagnement de l'association viticole « Tyflo » (aujourd'hui dissoute) et un programme en faveur de la chouette chevêche auprès de propriétaires de vergers (plantations d'arbres fruitiers à hautes tiges et pose de nichoirs).

Bilan

Points forts et clés de réussite	Limites, difficultés rencontrées
<ul style="list-style-type: none"> ▫ Elus très impliqués. ▫ Réseau associatif dynamique, bonnes relations entre les acteurs locaux (commune, monde agricole, entreprises, associations, citoyens...). ▫ Création d'un comité de pilotage pour une gouvernance locale (concertation entre les acteurs du territoire). ▫ Prise en compte des enjeux économiques et sociaux. ▫ Approche ascendante basée sur le compromis et le pragmatisme. ▫ Bonne communication (pour sensibiliser, expliquer et éviter les rumeurs négatives). 	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Dispersion des outils et des aides financières (pas de « guichet unique »). ▫ Durée de la mise en oeuvre des projets (procédures, vérification de la conformité des projets aux diverses réglementations, réalisation des devis, etc.). ▫ Nombre des acteurs à mobiliser et à garder motivés. ▫ Gestion des imprévus lors des travaux.

Perspectives

Dates et échéances	Étapes et opérations à venir	Outils à mobiliser
2013	Projet avec Réseau de Transport d'Electricité (RTE) visant à transformer une friche, située sous une ligne électrique en forêt communale de Muttersholtz, en une prairie naturelle, avec diversification des lisières forestières voisines et création d'une mare. Partenariat entre RTE, Muttersholtz et la LPO Alsace. Les travaux devraient débuter en 2013.	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Diagnostic, cahier des charges du projet, et suivi futur réalisés par la LPO Alsace. ▫ Une convention sera signée entre RTE et Muttersholtz. ▫ Entretien futur des réalisations : commune. ▫ Financement prévu des travaux : RTE.
	Projet de gestion de la fréquentation des prairies alluviales du Ried de Muttersholtz et environs, piloté par la Maison de la Nature de Muttersholtz. Projet rassemblant 6 communes partenaires (Baldenheim, Ebersheim, Ebersmunster, Mussig, Muttersholtz et Sélestat).	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Diagnostic écologique et socio-économique relatif aux aspects "fréquentations des milieux naturels" : LPO et Maison de la Nature de Muttersholtz. ▫ Animation d'un comité de pilotage. ▫ Financement : Région Alsace, Natura 2000, communes participantes.
2012 - 2013	Projets soutenus par l'ONF dans le cadre de Natura 2000, comprenant la protection d'une dizaine d'arbres remarquables, la création de mares forestières et la réouverture d'une clairière riche du point de vue botanique.	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Porteur de projet : ONF ▫ Financement : Natura 2000

Transposabilité de la démarche

Cette démarche est transposable et adaptable à d'autres communes et d'autres échelles d'actions locales. L'objectif complémentaire de la démarche TVB communale est justement de pouvoir faciliter son appropriation par d'autres porteurs de projets dans d'autres communes et territoires.

Conseils pour la réalisation d'une action similaire

Toute commune souhaitant agir pour l'amélioration de sa trame verte et bleue peut prendre contact auprès de la DREAL de sa région pour connaître les acteurs susceptibles de l'accompagner dans son projet ainsi que les outils et les aides financières mobilisables.



*Présentation des travaux réalisés par le maire auprès d'autres élus locaux
© Eric Brunissen*

Pour aller plus loin

Documents complémentaires

- Schéma de la Trame Verte et Bleue Communale (LPO Alsace, 2012).
- Note de synthèse de la Trame Verte et Bleue Communale (LPO Alsace, 2012).

Ces documents sont disponibles sur simple demande auprès de la LPO Alsace.



Paysage typique du Ried de Muttersholtz © Eric Brunissen

Contact

Eric BRUNISSEN

Chargé de missions Réseau écologique et zones humides

alsace.ecodiversite@lpo.fr

03 88 22 07 35